



Les miliciens séparatistes déscolarisent et recrutent dans leurs rangs, plusieurs mineurs utilisés comme combattants. C'est un véritable scandale Des enfants à la minorité juridique constatée, bardés d'armes à feu dans les rangs des combattants aux attributs des groupes séparatistes.

Cette photographie n'est pas une fiction et est loin d'être excessive. C'est bel et bien la triste réalité qui se vit dans les régions anglophones du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun, dans l'indifférence absolue de la communauté internationale. Voilà de longs mois déjà que cette situation prévaut dans une partie du pays en proie aux dérives sanguinaires, qu'entretiennent des groupes sécessionnistes de l'Etat imaginaire d'Ambazonie.

Ces images honteuses des enfants-soldats au service de ce mouvement qui tue, kidnappe, rançonne, braque, pille, viole et terrorise les populations, font le tour de la planète à travers des vidéos de propagande de ces terroristes.

« De fait, les miliciens déscolarisent et recrutent dans leurs rangs plusieurs mineurs utilisés comme combattants », explique une source gouvernementale.

Au quotidien, ces enfants-soldats sont conditionnés par la consommation de stupéfiants et autres drogues dures. Pis, ils sont soumis à des rituels magico-occultes connus localement sous l'appellation d'Odeshi. Le comble dans ce drame, c'est que les sécessionnistes

imposent à ces mineurs de commettre des atrocités, y compris contre les membres de leurs propres familles. Comment évaluer l'aliénation psychologique au bout du rouleau pour ces enfants surexploités ?

Chiffres indisponibles

Au stade actuel, il reste difficile de déterminer le nombre exact d'enfants enrôlés sous la menace, dans les rangs des forces sécessionnistes. Du moins pour l'instant, aucune étude portant sur cette question des enfants-soldats dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest n'est disponible.

Toutefois, il semble possible que, plusieurs centaines d'enfants originaires des localités anglophones, soient victimes de cet embrigadement.

A titre de rappel, la Convention relative aux Droits de l'Enfant fixe à 15 ans, l'âge minimum requis pour participer directement aux hostilités. Silence complice de la communauté internationale S'il est vrai que cette autre dérive des affidés d'Ayuk Tabe est fortement condamnée par le gouvernement camerounais, le silence assourdissant des organisations internationales sur ce sujet est pour le moins inquiétant. C'est à croire que Transparency International, en passant par le HCR et Human Rights Watch (HRW), etc., se sont passés le mot pour ne pas s'exprimer sur cet aspect du scandale.

A noter que les Conventions de Genève et leurs protocoles additionnels accordent une grande importance à la protection des enfants, par le biais aussi bien des dispositions qui couvrent l'ensemble de la population civile, que des dispositions qui leur sont tout particulièrement consacrées.

D'autres traités assurent une protection similaire, en particulier la Convention relative aux droits de l'enfant de 1989 et son protocole facultatif concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés, adopté en 2000. Au vu de ces dispositions du droit international, violées en mondovision, il aurait été de bon aloi, d'entendre la fameuse communauté internationale s'indigner sur la situation des enfants du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, déscolarisés, drogués et armés par les sécessionnistes.

cameroonblog.info
